

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

### SÉANCE DU 27 JUIN 2012

---

Présents : MM. MINJUZAN, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOPE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, REY, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, Mme QUEHEILLE, GARROTE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme BARBET, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, MAILLET, Mme REGUEIRO, LACRAMPE, TERUEL, Mme MIRANDE.

<u>Pouvoirs</u> :	Suzanne SAGE	à	Anne-Marie ANCHEN
	Gérard FRECHOU	à	Louis REY
	Jean-Pierre DOMECCQ	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Yves TOURAINE	à	Marie-Lyse GASTON
	Dolores CABELLO	à	Jean-Michel BRUGIDOU
	Fabien REICHERT	à	Bernard UTHURRY
	André LABARTHE	à	Daniel LACRAMPE

<u>Suppléants</u> :	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Thérèse LASMARRIGUES	suppléante de	Alain TEULADE
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET

Excusés : André BERNOS, Anne-Marie BARRERE, Patrick SEBAT, Jean-Claude ELICHIRY, David LAMPLE, Gérard LEPRETRE, Elisabeth SALTHUN-LASSALLE, Robert BAREILLE, Nicolas MALEIG, Jean-Marie GINIEIS, Gilles BITAILLOU, Elisabeth LE CHANONY, Nadia SEGAUD.

#### **RAPPORT N° 120627-25-URB**

#### **CONVENTION AVEC L'AGENCE D'URBANISME ATLANTIQUE ET PYRÉNÉES (AUDAP)**

M. GAILLAT rappelle que l'Agence d'Urbanisme avait été chargée d'élaborer le SCOT du Piémont Oloronais et sa prestation, prévue au contrat, s'est achevée avec le dossier qui a été arrêté le 30 juin 2009 et soumis à enquête publique.

Toutefois, le SCOT nécessite un suivi et une évaluation en vue de sa révision en 2016. Ce suivi et cette évaluation, qui doivent passer par un observatoire des évolutions démographiques, de l'occupation des sols, des milieux naturels, seront réalisés par l'Agence d'Urbanisme.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration de l'Agence, auquel nous sommes représentés, a élaboré un projet d'agence pour les trois années à venir (2011-2013) pour répondre aux besoins actuels des intercommunalités qui la composent, accepté par notre assemblée lors de la séance du 16 décembre 2010.

Ce projet avait permis de définir les missions de l'AUDAP s'articulant autour de 4 points:

**La prospective:** ensemble des recherches concernant l'évolution future des sociétés et permettant de dégager des éléments de précision,

**La planification intercommunale:** définition des objectifs poursuivis, l'identification des travaux à mener, la conduite et les étapes de la démarche...

**L'appui aux collectivités:** fonctionnement territorial et organisation urbaine, interface entre politiques supra communales et projets communaux, contribuant à la mise en oeuvre des documents de planification, urbanisme durable, combinant recherche d'exemples et pédagogie

**L'observation:** outil d'analyse de données pertinentes

Lors de sa séance du 27 janvier 2011, le Conseil d'Administration a décidé de concrétiser son projet et de fixer le montant de la participation basée sur 0.4 € par habitant et par an. Cette participation permet d'avoir accès aux missions ci-dessus, notamment d'observatoire et d'appui.

De plus, le PLH étant maintenant en voie d'achèvement, nous pouvons engager les études complémentaires au SCOT avec notamment le Document d'Aménagement Commercial (DAC).

Naturellement, si des missions supplémentaires s'avéraient nécessaires, nous pourrions passer des commandes spécifiques par avenant.

Les dépenses correspondant aux deux premières années de la convention seront inscrites au Budget Supplémentaire du Budget Général, Section Fonctionnement.

Ouï cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,**

- **ADOPTE** le présent rapport,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention avec l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées et à régler la participation pour les deux premières années

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 27 juin 2012

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT